UFAP
UNSa Justice
MA NÎMES syndicat majoritaire

Encore un personnel agressé

Le 25 novembre 2026

L'UFAP UNSa Justice de Nîmes dénonce une nouvelle agression d'un surveillant par un détenu particulièrement dangereux, affecté dans notre établissement par la DI en toute connaissance de son profil et de ses antécédents violents. Arrivé en transfert disciplinaire de VLM à la fin de l'été, ce détenu avait pourtant un lourd passif : il venait de lamer un auxiliaire à la tête et au cou.
Compte tenu de sa dangerosité, il a été placé au quartier d'isolement, avec une ouverture nécessitant la présence d'un gradé et de deux agents. Suivi pour d'importants troubles psychiatriques, son profil et ses antécédents ne laissaient pourtant que peu de place au doute quant aux risques qu'il représentait pour les personnels.

C'est lors d'une remontée de promenade, en cette fin de matinée, et de manière totalement inattendue, que ce détenu a asséné deux violents coups de poing au visage d'un collègue.

L'intervention des personnels a permis de maîtriser l'individu, qui a été conduit manu militari au quartier disciplinaire. Une gestion équipée a ensuite été mise en place jusqu'à son départ en hôpital psychiatrique dans la soirée.

L'UFAP de Nîmes exige que ce détenu ne remette plus les pieds dans notre établissement et qu'il soit affecté dans une structure réellement adaptée à son profil et à sa dangerosité !

LA DI JOUE AVEC LA SÉCURITÉ DES PERSONNELS !
Comment la Direction interrégionale a-t-elle pu décider d'affecter un tel individu à Nîmes, dans le cadre d'une simple mesure d'ordre, en échange d'un détenu du QI qui était libérable 15 jours plus tard ?
Affecter un détenu venant de commettre une agression à l'arme blanche sur un auxiliaire, au sein de l'établissement le plus surpeuplé de la DI, voire de France, dont les conditions d'accueil sont déjà déplorables, relève d'une irresponsabilité inacceptable ! et notamment dans un secteur QID qui ne dispose que d'un seul agent !
Cette décision constitue une véritable mise en danger des personnels !

ET CE N'EST PAS TOUT !
Comme si cela ne suffisait pas, la DI nous a réservé un autre « cadeau » : un échange entre un bloqueur de QD nîmois, particulièrement calme, et un autre bloqueur de QD qui passe son temps à menacer et insulter les personnels.
Notre QI doit également gérer depuis bientôt deux mois un détenu en gestion équipée, sans qu'aucune date de transfert ne soit encore fixée !
À cela s'ajoutent les quatre escortes de niveau 3 que nous devons gérer au sein de l'établissement, alors même que notre structure n'a pas vocation à accueillir de telles situations dans ces conditions. Quid des extractions médicales en service de nuit sans renfort des FSI ??
Sur ce sujet, la DI, bien loin des réalités du terrain, préfère botter en touche !

Les personnels ne peuvent plus être la variable d'ajustement des décisions administratives prises depuis les bureaux de la DI, sans considération pour les réalités opérationnelles et les moyens réellement disponibles sur le terrain.
Notre établissement est déjà confronté à une surpopulation record, à des conditions de détention dégradées, à des conditions de travail toujours plus difficiles et à un manque criant de moyens humains.

Il est inadmissible de continuer à nous imposer des profils particulièrement dangereux et des situations de gestion complexes sans les moyens humains et matériels nécessaires !

L'UFAP UNSa Justice de Nîmes exige :

- Le non-retour de ce détenu au sein de notre établissement et son affectation dans un établissement adapté à son profil psychiatrique et dangereux.
- Une réponse pénale ferme en espérant une responsabilité pénale enfin reconnue
- Une réflexion sérieuse sur les transferts et échanges de détenus imposés par la DI sans prise en compte des réalités locales.
- Des moyens humains adaptés à la gestion des quartiers QI/QD.
- Une date de transfert pour notre détenu du QI en gestion équipée.
- Des garanties claires concernant les escortes de niveau 3 et les extractions médicales d'urgence, notamment la nuit.

LES PERSONNELS NE SONT PAS DES PIONS ! LA SÉCURITÉ DES AGENTS N'EST PAS NÉGOCIABLE !

L'UFAP UNSa Justice de Nîmes continuera de dénoncer toutes ces aberrations, ainsi que les conditions de travail et de détention désastreuses de notre maison d'arrêt.

Notre établissement, déjà frappé par un taux record de surpopulation, devrait bénéficier de mesures de protection et de moyens supplémentaires, et non servir de variable d'ajustement aux décisions irréfléchies de la Direction interrégionale.

L'UFAP UNSa Justice de Nîmes apporte tout son soutien à notre collègue blessé et vérifiera les démarches effectuées dans le cadre de son dépôt de plainte.

Le bureau local UFAP